

Guide pour le bon usage professionnel et déontologique de la téléradiologie

19/02/2007

Ce guide pour le bon usage professionnel et déontologique de la téléradiologie a été élaboré en 2006 par le Conseil professionnel de la radiologie et le Conseil national de l'Ordre des médecins, sur l'initiative du Ministre de la Santé.

Les destinataires de ce guide sont les médecins exerçant en cabinet et en établissement de santé public et privé ou encore en EHPAD qui s'interrogent sur le cadre dans lequel la téléradiologie peut se concevoir et se développer.

La téléradiologie permet au médecin en contact direct avec le patient de disposer de l'avis d'un médecin radiologue situé à distance du lieu de réalisation de l'examen radiologique.

Afin d' avoir accès au guide [cliquez sur le lien](#)

Source : Site du Conseil National de l'Ordre des médecins